

Des outils pour la GEMAPI



Jeudi 17 janvier 2019

Amphi des 13-Vents - Aix-en-Provence

Journée d'échanges organisée par le Cerema Méditerranée sous l'égide de la CoTITA

CONTEXTE

La GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Une nouvelle compétence dévolue au bloc communal depuis 2018 et qui amène à repenser l'organisation du territoire autour d'enjeux forts liés à l'eau.

Préserver le patrimoine naturel, prévenir le risque d'inondation ou de submersion...

Comment identifier et gérer les multiples enjeux d'un territoire ?

Les possibilités offertes par les connaissances et technologies actuelles peuvent faciliter l'exercice des missions liées à la GEMAPI.

OBJECTIFS

Lors de cette journée technique seront présentés des outils utiles à la mise en oeuvre de la compétence GEMAPI : diagnostic territorial, aide à la décision, guides méthodologique.

PUBLIC

Cette journée s'adresse à tous les acteurs concernés par la GEMAPI : collectivités territoriales, syndicats de rivière, Établissement public territorial de bassin, services de l'État, organismes du réseau scientifique et technique.



PROGRAMME

- 09h00** **Accueil des participants**
- 09h30** **Ouverture de la journée**
Direction du Cerema Méditerranée
- Prise en main de la compétence et besoins rencontrés**
C. Gremillet - AFEPTB/ANEB
- Mieux intégrer l'eau dans les politiques d'aménagement du territoire pour prévenir les risques d'inondation, une pratique nouvelle poussée par la prise de compétence GEMAPI ?**
AL. Moreau - CEPRI
- 10h15** **Exploitation d'outils cartographiques pour la détermination des zones inondables**
F. Pons - Cerema Méditerranée / P. Miane - DDT04
- Base de données ouvrages et outils de terrain**
F. Thevand - DDT04
- Vers un programme d'aménagement intégrant inondations et morphologie**
V. Germano - Syndicat Mixte du bassin versant du Gapeau
- 11h30** **Pause**
- 11h45** **Prioriser les actions de préservation et de restauration des zones humides**
J. Biaunier - Cerema Centre Est
- Protection contre les inondations et mise en valeur des atouts environnementaux : le défi du Buëch**
C.Curt - IRSTEA / A. Gourhand - SMIGIBA
- 13h00** **Déjeuner (inscription et paiement préalable obligatoire)**
- 14h15** **Résultats des ateliers territoriaux de l'AFEPTB/ANEB**
C. Gremillet - AFEPTB/ANEB
- Retours d'expérience de gestionnaires et animation locale**
N. Metsu - RRGMA
- 15h15** **Guides, méthodologies, Axes de travail**
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Guides et livrables de l'API GEMAPI**
P. Papay - Cerema
- 16h00** **Conclusion et clôture de la journée**

LIEU DE LA MANIFESTATION

Cerema Méditerranée

Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Modalités d'inscription

blandine.donadieu@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 17

marjorie.vignau@cerema.fr - Tel: 04 42 24 83 27

stephanie.crevel@cerema.fr - Tel 04.42.24.76.16

Renseignements techniques

anne.brune@cerema.fr - Tel : 04.42.24.79.57

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : 9 janvier 2019

Les Inscriptions se font uniquement en ligne ⁽¹⁾. Cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php?sid=39386&lang=fr>

⁽¹⁾ Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé par courrier uniquement, à l'attention du Service Communication (adresse du Cerema ci-dessus).

Si nous ne recevons pas le chèque avant le 9 janvier 2019, nous ne pourrions pas valider l'inscription au déjeuner servi à table.



Nous offrons la possibilité de participer à cette journée en visioconférence depuis notre agence de Montpellier dans la limite des places disponibles.

Si cela vous intéresse, [merci de vous inscrire également en ligne.](#)

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS



PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le site internet : <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder au Cerema Méditerranée.

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

• Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



EN VOITURE

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

- Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
- Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
- Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hôtels-2-centre.htm>

